

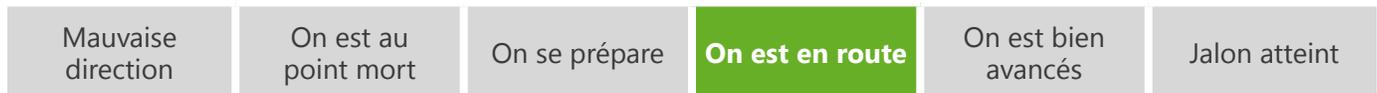
Jalon 35

Des projets structurants d'économie circulaire existent sur la majorité des territoires pour **réduire la consommation de ressources**, ainsi que les **pertes** et le **gaspillage**, sur l'ensemble de la chaîne alimentaire

Pourquoi ce jalon ?

- Le modèle essentiellement linéaire de l'industrie alimentaire, basé sur la production, la transformation, la distribution, la consommation et le rejet, a affecté la disponibilité et la recirculation des ressources utilisées dans les territoires, rendant leur épuisement plus évident et générant des problèmes de pollution environnementale. Le modèle d'économie circulaire (ÉC) a plutôt pour but d'optimiser les ressources et de garantir leur réintégration constante dans les cycles productifs, en respectant les limites de la planète.
- Les projets d'ÉC contribuent à la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires, un enjeu économique, social et environnemental majeur, responsable de 8 à 10 % des émissions de GES anthropiques selon le GIEC (2019).
- Il s'agit de l'un des jalons priorités lors des ateliers citoyens organisés par Chemins de transition.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé ?



Entreprises du secteur bioalimentaire



Établissements d'enseignement, de recherche et d'expertise



Société civile : dont les chambres de commerce, organismes et réseaux d'ÉC



Gouvernement : gouvernements locaux



Organismes de financement

Comment pourrait-on s'y rendre?

► Promouvoir les modèles d'affaires et les différents projets intégrant l'ÉC

- Identifier les expériences déjà en cours et les projets d'ÉC potentiels en fonction des besoins et des spécificités du territoire.
- Faire connaître le concept d'économie circulaire, les outils qui y sont liés (ex. analyse du cycle de vie) et ses stratégies de réduction de la consommation de ressources (ex. écoconception, approvisionnement responsable, optimisation des opérations).

L'économie circulaire dans la filière alimentaire

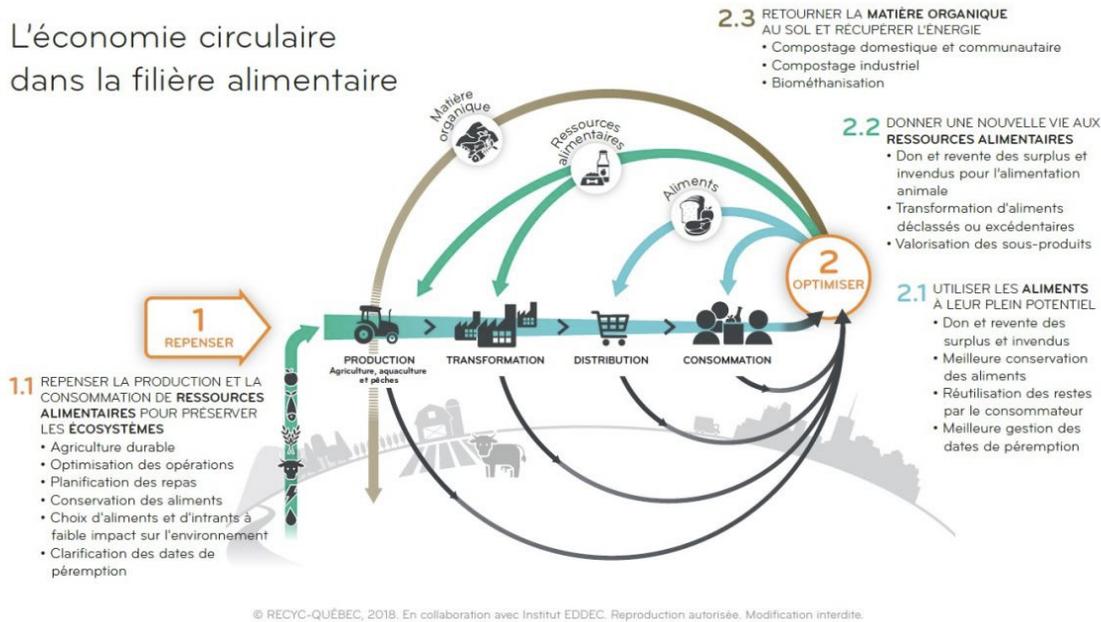


Figure 1. Modèle québécois de stratégies de circularité dans la filière alimentaire. Recyc-Québec (2018)

- Déployer une stratégie marketing pour faire connaître les projets d'ÉC. Par exemple, celui de la MRC du Haut-Saint-Laurent, intitulé «Récupérer, conditionner, et transformer pour mieux manger», qui réduit le gaspillage alimentaire en récupérant, emballant et transformant plus de 35 000 kg de fruits et légumes par année pour les distribuer auprès d'organismes communautaires (Table québécoise sur la saine alimentation *et al.*, 2021).

► Développer la recherche et la formation dans le cadre d'une compréhension commune de l'ÉC

- Mettre en place des programmes de formation générale, de vulgarisation et de sensibilisation des parties prenantes autour de l'ÉC. Par exemple, le parcours de formation virtuel «La tournée des régions sur l'économie circulaire», mené par la Fédération des chambres de commerce du Québec.
- Mettre en place des programmes de formation spécifiques pour les nouvelles compétences et capacités que les nouveaux projets de l'ÉC exigent dans le secteur bioalimentaire.
- Avancer dans l'identification et la prévention des éventuels effets rebond (effets pervers ou contradictoires par rapport au bénéfice attendu) pouvant résulter de projets d'ÉC.

➤ Développer les écosystèmes favorables à la collaboration et aux partenariats

- Créer et renforcer les écosystèmes de partenaires des projets d'ÉC, notamment par un accompagnement adapté. Le projet Symbiose Agroalimentaire Montérégie par exemple a créé un réseau d'entreprises et facilite leur maillage.
- Mettre en place un mécanisme de partage des informations nécessaires pour faciliter la réalisation des projets d'ÉC (ex. données sur les sources de pertes et gaspillage, les extrants majeurs de l'activité bioalimentaire, les possibilités d'optimisation des ressources).

➤ Mettre en place les conditions politiques, juridiques et financières favorables au déploiement de projets d'ÉC sur les territoires.

- Adapter la législation pour faciliter l'adoption et la réalisation de projets d'ÉC.
- Offrir du financement pour le démarrage des projets, mais aussi pour développer des infrastructures et de l'accompagnement pouvant soutenir les écosystèmes d'ÉC.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

➤ Un intérêt croissant pour la mutualisation d'infrastructures afin de limiter les coûts. Le développement de pôles alimentaires, par exemple, peut stimuler les collaborations pour la circularité des ressources et réduire le gaspillage (voir jalon 22).

➤ Un financement accru dédié à des projets d'ÉC, tels que le Fonds économie circulaire de Fondation et le programme Transition vers une économie circulaire de Recyc-Québec.

➤ La transition numérique, qui peut faciliter l'optimisation des processus et une meilleure coordination entre l'offre et la demande.

➤ La culture de concertation entre les parties prenantes et des projets fondés sur les principes de l'économie sociale et solidaire, dont les écosystèmes dans les territoires permettent la diversification des circuits et le renforcement de la résilience.

➤ Les planifications territoriales de gestion des matières résiduelles. Les possibilités d'enfouissement étant de plus en plus restreintes par la législation et les questions d'acceptabilité sociale, les municipalités se dotent de nouveaux plans de gestion des matières résiduelles plus ambitieux pour réduire les déchets ultimes. La Ville de Montréal s'est engagée par exemple à réduire de 50 % le gaspillage alimentaire à Montréal d'ici 2025.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

➤ Une compréhension limitée du concept peut fausser la logique circulaire et générer des projets à court terme, segmentés ou décontextualisés.

➤ Les coûts associés aux projets d'ÉC (y compris la main-d'œuvre, les matières premières et autres ressources) peuvent être très élevés par rapport à leurs bénéfiques. Les pertes et gaspillage alimentaires, notamment, sont parfois plus intéressants pour les entreprises dans le modèle économique actuel.

➤ La difficulté de conservation des aliments périssables, qui pose de grands défis, notamment en termes de salubrité.

➤ La distance entre les infrastructures ou les partenaires dans des régions moins denses et plus isolées du Québec.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Comment prévoir avec certitude les effets rebond (sociaux, économiques et environnementaux) des projets d'ÉC et, par conséquent, comment les atténuer?
- Comment favoriser le passage des projets d'ÉC d'une échelle locale à une échelle territoriale?
- Comment favoriser la coopération et la transparence entre les parties prenantes pour soutenir la multiplication de boucles d'ÉC et optimiser la traçabilité et les bénéfices réels des projets d'ÉC?
- Quel équilibre trouver entre l'ÉC et la réduction à la source de la consommation de ressources et de la production de déchets ou surplus? Surtout si la pérennité des projets d'ÉC repose sur des surplus ou du gaspillage constant?
- Comment mesurer l'impact réel des projets d'ÉC sur un territoire par rapport à leurs substituts dans l'économie linéaire? Et par conséquent, comment décourager l'approche de l'économie linéaire de la chaîne alimentaire si les avantages de l'ÉC restent abstraits?

Ressources

[Bricas, N. et al. \(2021\). Une écologie de l'alimentation](#)

[CPQ et al. \(2018\). Économie circulaire au Québec. Opportunités et impacts économiques](#)

[Korai, B. et Whitmore, J. \(2020\). L'Économie circulaire au Québec - Quelles options pour la stratégie gouvernementale en développement durable 2022-2027?](#)

[Québec circulaire. \(2019\). Secteurs et ressources - Agroalimentaire](#)

[Sauvée, S. et al. \(2016\). L'économie circulaire. Une transition incontournable](#)

[Varella, B. et al. \(2021\). Circular agri-food systems: A governance perspective for the analysis of sustainable agri-food value chains](#)

[GIEC. \(2019\). Climate change and land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems](#)

[Table québécoise sur la saine alimentation et al. \(2021\). Accès universel à une offre alimentaire de qualité au Québec](#)